

LES ASSOCIATIONS ET LA TRANSITION NUMERIQUE
NOTE D'ORIENTATION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF
PAYS DE LA LOIRE

JUILLET 2019

La période de transition numérique implique de nombreux changements pour les organisations. Les acteurs associatifs sont impactés par cette transition, dans toutes les composantes de leurs actions, de leur gouvernance à la gestion de leurs adhésions. Ils ne mesurent cependant pas toujours ce que le numérique peut leur apporter. Il importe donc de les accompagner dans ces mutations liées aux technologies numériques et à leurs usages en leur faisant prendre connaissance et en les formant à l'ensemble des possibilités qui leur sont offertes.

Via le numérique, les associations ont aujourd'hui la possibilité de repenser leur modèle et leur structuration. Cette transition touche l'ensemble des acteurs du monde associatif, les réseaux associatifs eux-mêmes, les bénévoles, les salariés.

Les actions associatives (promouvoir une cause, accueillir de nouveaux adhérents, etc) peuvent trouver une aide précieuse dans le numérique ; outils collaboratifs, agendas partagés, wikis... les outils ne manquent pas. Mais, l'aspect technique et l'approche globale du numérique nécessitent une pédagogie et un accompagnement afin que le numérique puisse réellement servir au projet associatif.

Plusieurs réseaux associatifs, en particulier dans le champ de l'éducation populaire, se sont emparés de ce sujet, en développant leurs propres outils, démarches, réflexions. Cependant, depuis les dernières années, des acteurs privés lucratifs proposent de multiples outils numériques aux associations. (gestion des adhésions, des dons, de la billetterie...) Ces produits numériques, souvent considérés à tort par les associations comme neutres et sans enjeux, recouvrent à la fois de réelles considérations marchandes, ainsi que de forts risques en matière de sécurité et de confidentialité.

Dès lors,

Quelle place pour les acteurs de la transformation sociale dans le développement de nos mondes numériques au côté d'autres acteurs ?

Quel positionnement éthique du et pour le monde associatif ?

Quels modes de gouvernance ?

Quel(s) bien(s) Commun[s] souhaitons-nous mettre en avant ?

Par ailleurs, une partie de nos réseaux associatifs sont en prise directe avec un public vulnérable et n'ayant pas accès au matériel informatique ou n'en maîtrisant pas l'usage. La dématérialisation de nombreux services publics et l'informatisation des données impactent l'accès au droit de ces personnes.

Face à ces constats, il est primordial que les associations appréhendent mieux la culture numérique pour l'adapter aux besoins des publics et puissent expérimenter des solutions innovantes pour faire face à la fracture numérique.